



## Fonction publique hospitalière : Les notions indispensables

Présentiel à Paris

Réf : RH014

Durée : 21h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

### Objectifs

- › Acquérir les réflexes de gestion concernant les personnels stagiaires, titulaires et contractuels
- › Comprendre l'esprit des différents textes régissant la fonction publique hospitalière
- › Savoir trouver l'information sur la gestion des ressources humaines hospitalières
- › Connaître les enjeux actuels de la gestion des ressources humaines hospitalières

### Public\*

- › Toute personne lors de sa prise de poste au sein d'une DRH, d'une DSI

### Programme

#### La fonction publique hospitalière : architecture et grands principes

- › Le principe : le recrutement de fonctionnaires, par concours
- › L'exception : le recours aux contractuels (les différents cas de recours)
- › Logique statutaire et logique métier : les grands enjeux de la FPH
- › Les différents métiers au sein d'une DRH
- › Les contraintes financières inhérentes à la GRH dans la FPH

#### La carrière des fonctionnaires hospitaliers et des contractuels

- › La carrière des fonctionnaires : une situation légale et réglementaire
- › La nomination
- › Le stage : une situation intermédiaire
- › Les différentes positions du fonctionnaire : les outils de la mobilité, les nouvelles règles sur la disponibilité
- › Les différents cas de radiation des cadres : initiation à la discipline, l'abandon de poste, la retraite et la rupture conventionnelle
- › La carrière des contractuels : le principe du contrat de travail
- › Le contenu obligatoire des contrats
- › La mobilité des contractuels
- › L'indemnité de fin de contrat et la rupture conventionnelle

#### L'avancement et la rémunération des fonctionnaires et des contractuels

- › La détermination du traitement des fonctionnaires : les règles concernant l'avancement
- › La reprise d'ancienneté à la nomination
- › L'avancement d'échelon de droit
- › L'avancement de grade et les lignes directrices de gestion
- › Le changement de corps
- › La rémunération des contractuels : principes et règles jurisprudentielles
- › Les différentes primes applicables aux titulaires et aux contractuels

#### L'absentéisme des stagiaires, des titulaires et des contractuels

- › Les différents congés pour raison de santé et les droits y afférents
- › Les règles applicables pour chaque catégorie
- › Le cycle de l'inaptitude
- › Les accidents de service et maladies professionnelles

#### La gestion des ressources humaines et du dialogue social

- › La place des commissions administratives paritaires et des commissions consultatives paritaires dans la gestion des carrières
- › Les autres instances du dialogue social ayant un impact RH : CSE et F3SCT
- › Les éléments essentiels du droit syndical : autorisations d'absences, autorisations spéciales d'absence, crédit de temps syndical et droit de grève

#### Pour aller plus loin...

- › Initiation à la gestion du temps de travail
- › Calendrier d'application de la loi de transformation de la fonction publique
- › Les droits et obligations du fonctionnaire

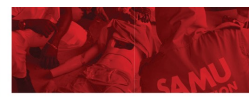
### Méthodes pédagogiques

- › Apports cognitifs préalables
- › Travaux pratiques, cas concrets
- › Synthèse des connaissances indispensables
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Les participants ont accès à un espace stagiaire leur permettant de télécharger le support de formation ainsi que des éléments complémentaires (articles, fiches techniques...)

### Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : étude de cas, mises en situation pratique, étude de jurisprudences
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › À distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques



## Intervenants

Juriste spécialisé en droit de la Fonction Publique Hospitalière

**Coordination : Jean-Yves COPIN**

## Délais d'inscription

*Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations*

## Accessibilité

*Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.*

*Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition*